L'écureuil

Marcilly le Châtel

Mai 2015

I.P.N.S.

TOUS ENSEMBLE

Un élan de solidarité et une émission de télévision ont débarqué au mois de mars dans notre village. Conduite par l'animateur Marc Emmanuel et le chef de chantier Gilles, l'émission Tous Ensemble a répondu à un appel sur notre commune afin d'aider une famille dans la difficulté. Quelle surprise de voir tant de personnes répondre spontanément à cet appel et venir de Marcilly le Châtel mais aussi de tout le département et même pour certains de beaucoup plus loin. Oui le bouche à oreille a fonctionné et pendant 18 jours une participation des artisans locaux, des fournisseurs en matériaux et de nombreux bénévoles ont permis de relever le défi, réaliser une maison en 18 jours ! A chaque fois que j'ai rencontré des personnes sur le chantier le sourire était là, présent pour toutes ces personnes heureuses de faire ensemble. Certes il y a sans aucun doute une différence entre ce qui sera montré à la télévision, et ce qu'ont vécu les hommes et les femmes présents sur le chantier. Un résumé médiatique de 43 minutes en regard de 18 jours de chantier ne peut refléter la réalité. Qu'importe, les faits sont là. Une famille habite aujourd'hui dans une vraie maison accueillante et confortable. Oui la solidarité existe encore, oui des dons de temps, d'énergie et de biens existent autour de nous et cela est rassurant. Qu'il me soit cependant permis de souligner que la difficulté existe, proche de chez nous et que bien souvent nous ne nous laissons pas interpeller pour y répondre. Que la dynamique ainsi apportée sur la commune fasse que chaque Marcillois prenne conscience que le dialogue, l'échange et l'attention à l'autre permettent à tous et toutes de vivre ensemble en harmonie à Marcilly le Châtel.

Merci à toutes les personnes nous ayant montré que tous ensemble on ne déplace pas des montagnes mais presque. Je ne peux manquer de citer ma première adjointe, Odile, qui en équipe municipale nous énonce cette phrase que je partage pleinement, « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Bonne lecture de ce nouvel « Ecureuil » et un remerciement à tous ceux qui y collaborent afin de vous transmettre les nouvelles de la vie communale.

Thierry Gouby

Maire de Marcilly le Châtel

MAIRIE - INFOS

LOTO C.C.A.S.

Samedi 28 Février se déroulait le premier LOTO Goûter du C.C.A.S.

Le Président Thierry Gouby et la Vice-Présidente Marie Claude Massacrier accueillent nos participants par un mot de bienvenue.

Après distribution des cartes, la première partie commence et pendant le lancer des boules la salle se fait silencieuse. Concentration totale lors du remplissage des numéros grâce à nos fameux haricots blancs (attention non comestible).

Les premiers gagnants « quinent » et découvrent les lots provenant des commerçants locaux (boulangerie, bar tabac, chocolatier, nos coiffeuses, nos restaurants, nos vignerons,…)

Première pause, faite de crêpes confectionnées par nos conseillers municipaux. Le temps d'échange a permis à chacun de prendre des nouvelles et de donner son ressenti sur ce jeu qui, pour certains était une découverte.

Puis le jeu se poursuit l'après-midi, entrecoupé d'une pause avec dégustation d'assiettes gourmandes dans la joie et la bonne humeur. Une fois rassasiés, la dernière partie conclut notre journée et notre grande gagnante repart avec un aspirateur robot sous le bras. Déjà la nuit tombe et l'heure de la soupe sonne pour ceux qui ont encore faim.

Merci à tous pour votre participation ainsi qu'à nos jeunes bénévoles pour cet après-midi détente.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune de Marcilly Le Châtel organise cette année encore, le concours des maisons fleuries.

Pour embellir notre village, le rendre agréable à vivre, nous invitons les habitants à fleurir maisons, jardins et balcons. *NB : Pour être sélectionné, le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.*

Le jury composé d'élus arpentera début août les rues de la commune et sélectionnera les 20 maisons les plus fleuries.

Les prix seront remis à l'occasion des vœux de la Municipalité début janvier 2016.

Il est également possible de participer au concours des maisons fleuries organisé par le Conseil Général de la Loire **« Fleurir la Loire »**. Pour s'inscrire à ce concours, prenez contact auprès de la mairie.

LA POSTE UN SERVICE PERTURBE MAIS QUI VA EVOLUER !

Depuis plusieurs mois notre bureau de poste connaît de nombreux problèmes de fermetures… Le service n'est pas à la hauteur des espérances des usagers. Depuis plusieurs mois l'équipe municipale s'est positionnée clairement pour un maintien de ce service dans la commune. Nous ne pouvons que regretter la situation présente sans pouvoir agir.

Cependant, l'espoir d'un service amélioré est là. La direction de la poste nous a proposé un service d'organisation un peu différent notamment pour sa gestion interne ce qui devrait pérenniser notre bureau de poste. Aussi à partir du 22 septembre sera mis en place le facteur guichetier. Un agent de la poste assurera donc une partie de tournée et le guichet de notre agence postale. Les horaires négociés avec la poste seront réguliers et devraient, à l'heure où ces lignes sont écrites, être les suivants :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30 – 15h30	13h30 – 16h30	13h30 – 15h30	13h30 – 16h30	9h – 12 h

Soit un total de 13 heures incluant un retour à une ouverture le samedi matin. Il est clair que nous avons privilégié une ouverture régulière et accessible au plus grand nombre. Souhaitons que cette réorganisation rende les services attendus et fasse que l'agence postale soit pleinement utilisée par les habitants.

TRAVAUX VOIRIE

Agrandissement du parking de l'école

Cela devrait permettre à chacun de trouver sa place et de mieux se garer. Ainsi la sécurité aux abords de l'école devrait en être améliorée.

A venir

Le dossier concernant la route de Montverdun avance, la subvention attendue du Conseil Général nous a été notifiée, l'appel d'offre est lancé, ainsi les travaux devraient commencer en été afin de rénover cette route qui en a bien besoin.

ASSAINISSEMENT

Le début du mandat a consisté à cibler les besoins d'entretien de nos équipements et de budgéter les études pour répondre aux exigences des services de l'état.

Vendredi 13 mars 2015 :

Une rencontre avec les services de la Police de l'eau à Saint Etienne a permis de faire un bilan sur notre système d'assainissement et de présenter les projets de gros entretiens ainsi que les études projetées sur 2015. Cet échange a permis de conforter l'engagement de la commune dans la démarche de mise en conformité de notre système d'assainissement commencé depuis plusieurs années. L'étape importante de cette année est le lancement du diagnostic assainissement.

Vendredi 20 mars 2015 :

La Mission Assistance Gestion des Eaux (MAGE) en la personne de Florence GAVARD a présenté les résultats obtenus sur les visites de contrôle et d'assistance technique effectués en 2014. Le bilan est le suivant :

- ***Station de Lugnieux*** : Surcharges polluantes et hydraulique de la station (129% de sa capacité de traitement). Bien que la station traite correctement les paramètres visés à son origine, le procédé par lagunage n'est pas adapté à l'évolution des normes de rejet.

- ***Station de Corbes*** : surcharges polluantes et hydraulique de la station (jusqu'à 180% de sa capacité de traitement). Malgré tout, la station a de très bons résultats de rejet. La surcharge reçue de la station entraîne de lourds travaux d'entretien plus tôt que prévu par le constructeur.

- ***Station de Say*** : Cette station n'est pas encore à saturation. Elle demande un entretien courant faisant intervenir un camion de pompage pour les boues de la fosse débourbeur.

Actions des prochains mois :

- Consultation pour le curage du premier étage de traitement de Corbes

- Consultation pour le diagnostic du système d'assainissement

- La MAGE réalisera un bilan 24H (mesure de la quantité de pollution traitée par la station sur 24H) sur la station de Corbes.

Vous êtes invités aux portes ouvertes

sur les stations d'épuration de la commune

le samedi 13 juin 2015.

EAU POTABLE : SYNDICAT DE LA BOMBARDE

Point sur le prix de l'eau :

Lors d'un conseil syndical de la Bombarde, le prix de l'eau a été fixé à :

1,60 euros TTC/m3 soit une hausse de +0,66%

87,73 euros d'abonnement soit une augmentation de +0,8%

Ce tarif est valable jusqu'au 30 septembre 2015.

Cette évolution représente pour une famille de 4 personnes avec une consommation de 120m3/an une augmentation de +0,7%, soit environ 2 euros.

Rappel sur l'application de la loi WARSMANN de 2011 :

Cette loi prévoit qu'en cas de fuite **non apparente après compteur**, le consommateur ne doit pas payer plus du double de sa consommation moyenne annuelle. Lorsque l'abonné se rend compte de la fuite après avoir reçu sa facture (donc par le constat d'une facture anormalement élevée), il recherche la fuite et doit la faire réparer par **une entreprise agréée dans un délai d'un mois.** L'abonné doit signaler la fuite et sa réparation avec le relevé du compteur indiqué sur l'attestation ou le courrier envoyé en recommandé de préférence. La surconsommation constatée fera alors l'objet d'un dégrèvement calculé par rapport à la consommation moyenne des années précédentes.

N° service client SAUR : 04 69 66 35 00

N° du Syndicat de la Bombarde : 04 77 65 40 64 Email : siebombarde@wanadoo.fr

Actions sociales :

En cas de difficulté à régler sa facture d'eau et sous certaines conditions, vous pouvez vous adresser au Fond Solidarité Logement du Conseil Général.

Problèmes techniques :

Lors de constat d'eaux troubles, il faut appeler les services de la SAUR, prestataire en charge de l'approvisionnement en eau des abonnés.

Les portions du réseau de distribution sont plus ou moins anciennes selon les tronçons. L'agressivité de l'eau et les variations d'utilisation du réseau d'eau (tirage sur poteaux incendies, travaux sur le réseau, fuite importante, maison peu habitée en bout de réseau…) peuvent être la source d'eaux troubles. Ces eaux ne sont pas jugés dangereuses pour la santé mais il est préférable de ne pas les consommer. Il est important de prévenir les services de la SAUR afin qu'ils puissent étudier ces informations et prendre les dispositions techniques nécessaires : purges du réseau, réparations, recherche de fuite….

N° astreinte : 04 69 66 35 09

BANQUET DES CLASSES EN 5

Samedi 3 octobre 2015

VERGER CONSERVATOIRE

Lors de la fête des semences organisée lors de l'avènement du printemps aux Grandes Rases, un projet est sorti des cartons : créer un verger conservatoire. L'appel a donc été lancé ! Deviendra-t-il réalité ? A vous de nous le dire…

Ce qu'est un verger conservatoire…

Un verger conservatoire assure la pérennité de variétés fruitières locales et parfois des savoir-faire qui leur sont associés, permet leur étude, leur description et leur propagation. C'est une véritable réserve génétique et outils pédagogiques pour tous les âges, professionnels ou amateurs.

Pourquoi un tel verger sur la commune ?

Notre village est situé dans un cadre rural et de nombreux fruitiers y existaient. Petit à petit, nous oublions les savoir-faire et perdons de vue que dame nature est proche de nous. Le verger sera donc l'occasion de prendre conscience de la richesse végétale de notre territoire tout en sauvegardant de l'oubli des variétés anciennes. Nombre de pommiers, poiriers et autres arbres sélectionnés et transmis depuis des générations apportaient diversités de goût et d'usages. Pour les plus jeunes se sera l'occasion de suivre le rythme des saisons et le cycle de la vie. Pour tous, l'occasion de partager des savoirs : greffage, taille, cueillette, utilisations à travers des recettes et autres usages. Notre patrimoine local est à présenter pour ceux qui ne le connaissent pas. Alors ce projet vous tend les branches, vous pouvez y participer dans la réflexion pour sa mise en place, par le partage de variétés qui se trouvent au fond de votre jardin, par votre envie de rejoindre une équipe et le plaisir de voir les pommiers en fleurs.

Merci de vous signaler à la mairie, par email (marcillym@wanadoo.fr) ou auprès de vos élus. Dès que nous aurons vos retours, nous pourrons organiser une première réunion de travail pour la naissance de ce verger.

BUDGET GENERAL

Le 18/02/2015, Thierry Gouby Maire, accompagné de la 1ère adjointe et d'Isabelle Thévenet secrétaire de mairie en charge de la comptabilité ont présenté à l'Inspectrice du Trésor Public de Boën les comptes administratifs. Cette démarche a pour but de constater l'exactitude de la situation financière de la commune.

Marcilly le Châtel

Budget Général

Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2014	Budget 2015	Recettes	Réalisé 2014	Budget 2015
Caractère général	120 150	151 250	Exédent exercice antérieur	-	37 315
Charges de personnel	191 720	199 770	Atténuation des charges	7 300	8 900
Autres charges courantes	59 316	71 704	Produits des services	11 100	17 000
Charges financières	9 400	7 100	Impôts et taxes	259 490	267 490
Charges exceptionnelles	2 561	500	Dotations	186 000	189 480
Dépenses imprévues	10 000	28 500	Autres produits de gestion courante	40 000	39 700
Dotations aux amortissements	-	1 561	Produit financiers	-	500
Solde (Recettes - dépenses)	**110 743**	**100 000**	Produits exceptionnels		
Total	**503 890**	**560 385**	**Total**	**503 890**	**560 385**

Section investissement

Dépenses	Réalisé 2014	Budget 2015	Recettes	Réalisé 2014	Budget 2015
Solde antérieur d'investissement reporté	158 721	-	Solde report exécution		16 271
Dépenses imprévues	-	-	Excédent de fonctionnement		141 076
Emprunts et dettes assimilées	33 000	33 200	Virt de la section de fonctionnement	**110 743**	**100 000**
Immobilisations incorporelles	-	4 000	Subventions investissement reçues	-	-
Immobilisations corporelles	60 000	49 251	Taxes aménagement		18 511
Travaux	74 000	200 000	Dépôts et cautions		400
Fonds de concours	400	1 000	TC TVA	25 735	9 632
Exédent reporté	15 796	-	Opérations d'ordre	-	1 561
Total	**341 917**	**287 451**	**Total**	**136 478**	**287 451**

BUDGET GENERAL : SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES :

Par rapport au prévisionnel 2014, le résultat est en augmentation de 40 470 €. Cela se vérifie sur plusieurs postes : concessions cimetière, services périscolaires (participation ateliers TAP), taxes diverses. . .

Par contre, 2015, prévoit une diminution des recettes :

Les dotations de l'Etat devraient enregistrer une baisse de 12 436 €. De plus une perte de 12 359 € est prévue sur les fonds de péréquation intercommunaux, enfin, notons une diminution de 11 000 € sur les taxes concernant les droits de mutation.

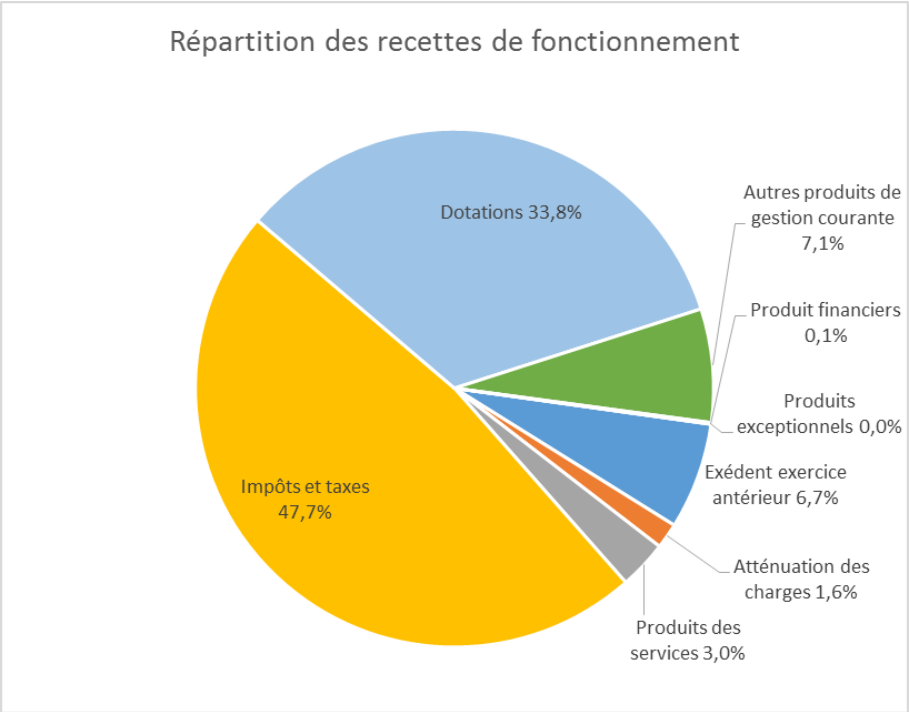

DEPENSES :

Toujours par rapport au Prévisionnel 2014, le résultat enregistre une baisse de 27 177 €. Cela concerne en partie les charges à caractère général avec moins de dépenses d'entretien que prévues ainsi qu'une diminution des charges financières en raison d'un prêt terminé.

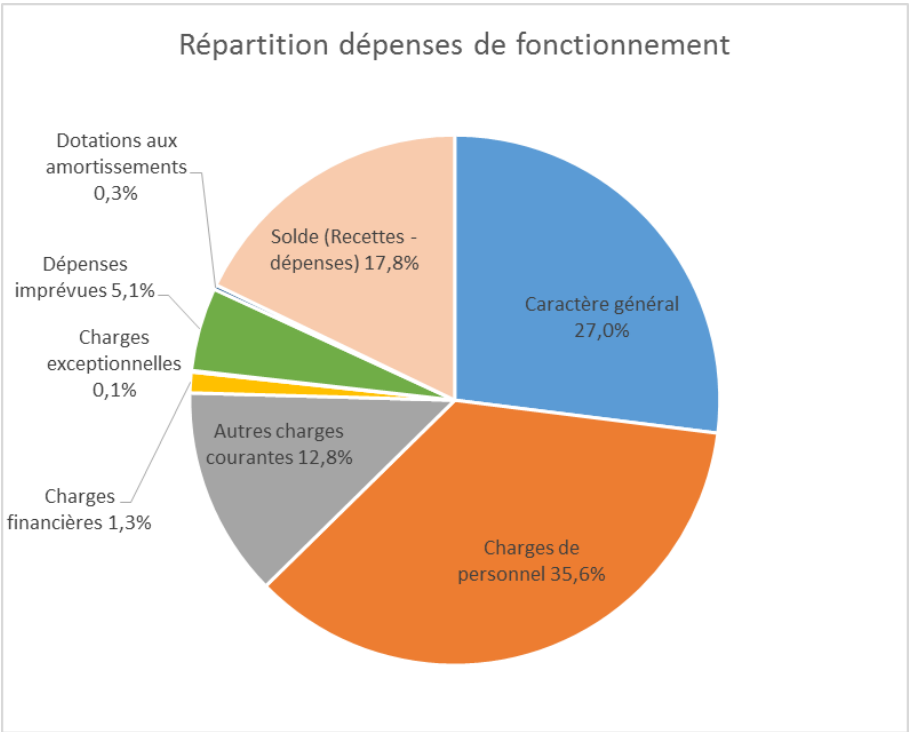

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Le résultat 2014 a vu ses recettes augmentées de 47 014 € par rapport au prévisionnel. Cela se constate surtout par la Taxe Locale d'équipement qui passe de 9 156 à 46 023 €.

Pour 2015, une baisse de 102 388 € des recettes est programmée. Et ce, malgré l'affectation d'un excédent de fonctionnement de 141 076 € et un virement de 100 000 € de la section de fonctionnement. La taxe locale d'équipement devient la Taxe d'aménagement sur les permis de construire, il est constaté une baisse significative de cette recette.

DEPENSES

Un certain nombre de projets n'ont pu être réalisés sur 2014. Cette année, il est budgété 250 000 € de travaux en particulier : La route de Montverdun, l'aménagement du parking de l'école, une partie de l'accessibilité, la signalétique….

BUDGET ASSAINISSEMENT

Marcilly le Châtel

Budget Assainissement

Section d'exploitation

Dépenses	Réalisé 2014	Budget 2015	Recettes	Réalisé 2014	Budget 2015
Caractère général	2 518	28 500	Exédent exercice antérieur		23 801
Charges de personnel	4 098	4 200	Produits des services	60 048	57 510
Autres charges courantes	118	400	Opérations d'ordre	12 578	12 578
Charges financières	6 006	6 500	Produits exceptionnels	42	
Atténuations de produits	6 872	7 200			
Virement section d'investissement	16 225	17 336			
Dotations aux amortissements	29 253	29 253			
Charges exceptionnelles		500			
Solde (Recettes - dépenses)					
Total	**65 090**	**93 889**	**Total**	**72 668**	**93 889**

Section investissement

Dépenses	Réalisé 2014	Budget 2015	Recettes	Réalisé 2014	Budget 2015
Solde antérieur d'investissement reporté			Solde report exécution	16 004	68 799
Dépenses imprévues			Excédent de fonctionnement	45 564	
Emprunts et dettes assimilées	13 198	14 000	Virt de la section de fonctionnement	16 225	17 336
Immobilisations incorporelles			Subventions investissement reçues		
Immobilisations corporelles		2 000	FCTVA	3 754	
Travaux		86 810	Opérations d'ordre	29 253	29 253
Opérations d'ordre	12 578	12 578			
Exédent reporté					
Total	**25 776**	**115 388**	**Total**	**110 800**	**115 388**

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES

Nous constatons un résultat d'exercice fidèle aux prévisions.

Le budget 2015, prévoit une augmentation des recettes de 21 220 €

DEPENSES

Sur 2015, les dépenses seront supérieures de 28 790 €. Cette somme sera réservée à l'entretien des lagunes et en particulier le curage de Corbes. Ce travail doit se réaliser rapidement car les lits plantés de roseaux se sont colmatés. Le curage de la première lagune de Lugneux sera programmé sur 2016. A l'avenir, une provision sera mise en place afin de mieux répartir les dépenses.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le diagnostic du système réseau collecte et station n'a pas pu se réaliser sur 2014. Par contre, il faut rapidement le programmer avant d'envisager les travaux indispensables pour nos stations qui sont en sous capacité.

TAUX COMMUNAUX

Lors du Conseil Municipal du 28/03/2015, il a été décidé d'appliquer une hausse modérée de 1% sur les 3 Taxes.

L'application sera la suivante pour 2015 :

Taxe d'Habitation : 5,63% - Taxe Foncier bâti : 10,10% - Taxe Foncier non bâti : 39,49%

INAUGURATION DU POLE PETITE ENFANCE

de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée situé à Marcilly le Châtel

Mercredi 29 avril 2015, la commune de Marcilly le Châtel était en effervescence. Il s'agissait d'accueillir les autorités afin de procéder à l'inauguration officielle de ce complexe destiné à accueillir les plus petits enfants de notre territoire. Ainsi le préfet, le sous-préfet, un député, trois sénateurs, et de nombreux élus du territoire avaient répondu à l'invitation de Pierre Drevet, président de la Communauté de Communes.

Ce cocon a été souhaité par des élus et des familles depuis de nombreuses années. Ce fut l'occasion de présenter le complexe et son usage ainsi que de remercier les élus anciennement en fonction qui ont œuvré pour mener à bien ce projet et l'ensemble des personnes ayant permis sa réalisation. L'ancienne équipe municipale de Marcilly le Châtel fortement impliquée était bien représentée.

La création de ce nouvel équipement petite enfance intègre :

- *Un multi-accueil* complétant ainsi l'offre de garde collective du multi-accueil Môm'Astrée déjà existant mais ne pouvant plus répondre totalement aux nouvelles demandes d'accueil des familles au vu de son taux de remplissage (74% en 2012).

- *La fixation des temps collectifs du Relais Assistants Maternels* dans un lieu adapté. Le RAM était itinérant sur les communes du territoire en s'installant dans les salles mises à disposition par les communes pour ses temps collectifs. Cette itinérance posait néanmoins des questions en termes de qualité d'accueil et d'organisation. C'est pourquoi il a été décidé de fixer une partie de ces temps collectifs dans le nouvel équipement petite enfance (le siège administratif du RAM restant à Môm'Astrée).

- *L'ouverture et la fixation d'un centre de loisirs maternel* dans un lieu adapté. Un centre de loisirs intercommunal pour les 4/12 ans était itinérant sur le territoire du Pays d'Astrée en s'installant dans les salles des fêtes et les écoles à chaque période d'ouverture. La qualité de l'accueil des plus petits n'était plus optimale dans ces conditions de fonctionnement et un accueil de loisirs spécifique aux 4/6 ans fixe, dissocié de l'accueil de loisirs pour les 7/12 ans maintenu en itinérance, était nécessaire.

Souhaitons aux enfants et aux familles utilisant ce pôle petite enfance communautaire, de trouver à Marcilly le châtel un espace collectif qui permettra à chacun de s'épanouir.

FAMILLES RURALES

SCRABBLE

Le jeu de Scrabble vous rappelle son déroulement.

Il se dispute tous les mardis à la salle Galathée, agréable et bien chauffée.

Il se compose de 2 parties d'1h15 chacune, donc possibilité de n'en jouer qu'une, selon disponibilité.

Le même tirage de lettres pour tous avec son propre jeu devant soi.

Le mot le plus payant en points est mis au tableau avec l'animateur.

Les parties sont animées et « bon enfant », sans prétention. Ses 8 joueuses très motivées vous invitent à les rejoindre.

YOGA

Depuis quelques mois déjà, une activité Yoga est mise en place, dans une bonne ambiance, nous pratiquons tous les lundis de 20h15 à 21h45 à la salle des fêtes de Marcilly, pendant les périodes scolaires.

Pas besoin de beaucoup de matériel, ni de souplesse n'hésitez pas à nous rejoindre ou tout simplement à tester une séance.

Informations, réinscription, pré-inscription et inscriptions auprès de :

Jeanne Faure 06 17 51 39 47 ou 04 77 24 35 30 le soir

ASSEMBLEE GENERALE AFR

Elle se tiendra le :

Vendredi 18 septembre 2015

à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel

à partir de 18h30.

ZUMBA

Après le succès rencontré par la zumba cette année, l'AFR vous proposera deux horaires l'année prochaine.

Plus de renseignements et pré-inscription auprès de **Blandine Campoy 06 87 57 18 76**

MARCHE DES VENDANGES

Comme chaque année, nous préparons la Marche des Vendanges qui se déroulera le **dimanche 13 septembre 2015.**

NOUS AVONS BESOIN DE TOUTES LES BONNES VOLONTES, que ce soit pour tenir les relais, participer à l'organisation, nettoyer les chemins, ou bien encore, afin de préparer nos DELICIEUX PATES AUX POMMES ***le vendredi 11*** à la salle des fêtes ET AUSSI DES NOUVEAUX SPONSORS

N'OUBLIEZ PAS QUE CETTE GRANDE MARCHE EST TRES IMPORTANTE POUR LA VIE DU VILLAGE ET DE SES HABITANTS. ET L'AMBIANCE EST VRAIMENT SYMPATHIQUE ET NOUS PERMET DE FAIRE DE BELLES ET NOUVELLES RENCONTRES INTRA COMMUNALES

Elle nous permet aussi de collecter des fonds que nous répartissons ensuite dans les autres activités AFR (poney – zumba – yoga - escalade)

Pour toutes informations n'hésitez pas à vous rapprocher de l'AFR.

DANSE

Les élèves de danse du Modern'jazz feront leur gala le

Samedi 20 juin 2015 à 20H00
salle Guy Poirieux
à Montbrison

C'est l'occasion de passer une soirée festive, venez nombreux les applaudir !!!!
Bar et buffet à l'entracte.
Entrée 6€.

Inscriptions pour l'année prochaine le ***18 septembre à 18H30*** à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel.

Contact et info auprès de Nadège Béal 07 50 41 31 05 et 04 77 76 34 14.

ACCUEIL DE LOISIRS 2015

Du 6 juillet au 24 juillet 2015, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis pour de nouvelles aventures, à la salle polyvalente de Marcoux pour l'accueil de loisirs.

Comme chaque année, 2 camps seront proposés.

La soirée spectacle accueillera dans une ambiance sympathique parents et enfants le jeudi 23 juillet.

L'équipe d'animateurs est en cours de réflexion pour l'organisation des journées. Nous leur faisons confiance car comme toujours ils ont beaucoup de bonnes idées, qui réjouiront les enfants.

Le programme complet sera distribué début juin .

Inscriptions : ***mardi 16 juin à 19 heures*** à la salle des fêtes de Marcilly

Renseignements : Sophie MOULIN : 04 77 24 03 91
Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

RETROSPECTIVE…

Le **21 mars**, nous sommes allés à la maison de retraite du Colombier à Sail. Après avoir interprété notre répertoire, les résidents nous ont montré qu'eux aussi savaient chanter, et, ensemble nous avons repris des refrains connus, pour le plus grand plaisir de tous.

Le **10 avril**, c'était la 13ème rencontre musicale à l'église Saint Cyr de Marcilly. Deux chorales nous avaient rejoints, « la Boîte à Chansons » de Saint Georges en Couzan et « la Cantate du Triolet » de Mizérieux. Ce fut un programme varié et chaque groupe a pu exprimer sa sensibilité. Profitant d'un petit trou dans le timing, pour cause de travail tardif d'une chef de chœur, deux auteurs compositeurs, Thierry (ar tri men), le guitariste accompagnateur de Saint Georges et Christian qui compose pour notre Groupe Vocal ont pu nous faire apprécier leur talent dans l'écriture des paroles et des musiques.

La Boîte à Chansons

Thierry

La Cantate du Triolet

Christian

Après le concert, il était temps d'aller reprendre des forces à la salle des fêtes où les choristes de Marcilly avaient préparé un buffet exceptionnel tant par la qualité que par la quantité.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concert.

PROJETS

Après quelques semaines de repos, le Groupe Vocal se rendra le **12 juin** à Bussy pour le Téléthon (et oui, en juin !!!) pour un concert avec la chorale « Mille Coups de Chœur » de Veauche.

Ce sera ensuite le vendredi **16 octobre** à 20 heures 30 à Champdieu pour une rencontre avec la chorale « L'Air de Rien » de Montbrison.

REPRISE

La reprise se fera le **Vendredi 11 septembre**.

Les répétitions ont lieu à l'école le vendredi à 20 heures 30. Ne pas oublier d'apporter son siège.

Nous repartons sur un nouveau répertoire. Si vous avez envie de chanter, c'est le bon moment pour nous rejoindre.

Renseignements : Jean VERNAY 04 77 97 59 62 – jean.vernay@wanadoo.fr

BONNES VACANCES A TOUS

Solutions des jeux

1. Losange marcillois : A – LA – AIL – RAIL – BLAIR – BLAIRA – ***LABARIN*** – LARBIN – BILAN – BAIN – BAN – NA – A
2. A tue-tête : Nina aura 9 ans et Alexie 27
3. Mot mystère médiéval : CHATEAU FORT
4. Suite logique : 308 – ***154*** – 077 (154 double de 077 et moitié de 308)
5. Connaître Marcilly : FONTAUBE – JAILLEUX – MERLIEUX
6. Casse-tête : OUI c'est 125 grammes
7. Remue-méninges :
Le CHIEN et la NICHE
La bibliothèque

DES NOUVELLES DE L'ECOLE…

Athlétisme au gymnase

Au mois de décembre et janvier, au moment où la pratique d'activités physiques à l'école est plus qu'incertaine en raison de la météo hivernale, les classes de CE2-CM1 de Virginie Lombardin et de CM1-CM2 de Marielle Chasselin ont bénéficié durant 6 semaines de séances au gymnase intercommunautaire de Boën, où elles se sont rendues grâce au transport subventionné par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée.

Les enseignantes ont donc pu programmer un module d'athlétisme, assistées dans cette tâche par Michel Durris, du Club Athlétique Forézien, venu en renfort sur l'atelier de saut en hauteur. Cette activité a été la plus appréciée des enfants qui ont pu apprendre les rudiments du fosbury. Mais ils se sont aussi essayés au lancer de vortex, ainsi qu'à des défis en course de haies, course plate et pentabond, activité totalement inconnue jusqu'alors.

Carnaval à l'école

Comme les années précédentes, Mardi-Gras tombait pendant les vacances scolaires, ce qui n'a pas pour autant dissuadé l'école de célébrer Carnaval. L'ensemble des classes s'est donc offert un petit tour déguisé dans Marcilly le matin du mercredi 4 février, soit une semaine avant la date officielle.

Les 156 élèves de l'école Jean Côte ont donc bravé le grand froid sévissant ce jour-là pour défiler dans les rues du village. Et cela avec une grande motivation puisqu'à leur arrivée à la salle des fêtes les attendait une multitude de gaufres, crêpes, bugnes et autres pâtisseries que les parents avaient confectionnées en pagaille !

Quelques badauds avertis de l'événement ou traversant les lieux fortuitement ont pu admirer les beaux costumes revêtus pour l'occasion par nos jeunes écoliers.

Servi par de très nombreux parents, le goûter a ensuite été partagé avec quelques membres du Club des aînés ruraux qui avaient répondu présents à l'invitation de l'école. Les plus jeunes en ont profité pour offrir à leurs aînés des chants et poésies afin de clore ce moment festif tant attendu.

Journée Portes Ouvertes

La journée portes ouvertes aura lieu le

Vendredi 29 mai 2015 de 16h à 18h

A vélo jusqu'à la Bâtie d'Urfé

Après des sorties pédestres sur les sites des châteaux Sainte-Anne et Goutelas, le projet « Ouïr le paysage » a amené le lundi 30 mars les 23 élèves de CM1-CM2 de Marielle Chasselin jusqu'à la Bâtie d'Urfé.

Afin de profiter au mieux des sons et bruits de la nature, la classe a parcouru les 17 km aller-retour depuis l'école de Marcilly en vélo, grâce aux nombreux accompagnateurs, parmi lesquels des parents, des papis, un enseignant à la retraite, Kevin Saint-Jean (stagiaire à la Communauté de communes du Pays d'Astrée) et Catherine Portailler du cyclo-club de Boën qui avaient tous réservé leur journée pour accompagner la classe.

Le long de leur parcours, ils ont ainsi pu percevoir des gazouillis et autres cris de merle, mésanges, geais et même de perruches (apprivoisées bien entendu !), écouter le bouillonnement du Lignon et le comparer au son du bief, qui débordait sur le chemin, pour la plus grande joie des cyclistes car il a fallu franchir en partie cette crue éclaboussante !

Sur place, ils ont bénéficié d'une visite guidée leur retraçant l'historique de la bâtisse et de ses constructeurs, la célèbre famille d'Urfé, ainsi que l'histoire de l'Astrée, roman qu'ils connaissent déjà très bien pour l'étudier en classe.

Elsa Bériola, intervenante en musique, leur a fait découvrir notamment des polyphonies de l'époque du château.

Puis, ils ont regagné leur école perchée à flanc de colline par la route Sainte-Anne très pentue et qui pourtant n'a pas arrêté les plus persévérants.

L'aventure continue avec la prochaine sortie prévue fin avril !

SOU DES ECOLES

Le sou des écoles a pour but de soutenir financièrement les projets de l'équipe enseignante de notre école (achat de matériel, de livres, sorties scolaires, transports….).

Pour financer toutes ces actions, nous récoltons de l'argent lors de différentes manifestations. Dernièrement, deux manifestations ont été organisées : le « loto » et la « chasse aux œufs ».

LE LOTO

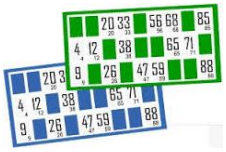

Il a eu lieu le 29 mars et a connu un vif succès.

Salle des fêtes remplie, participants concentrés sur les numéros qui défilaient….

Voici quelques souvenirs des vainqueurs.

***1er lot**: Carte Kadéos de 500 Euros:*
*Famille **GATTE** à Boën sur Lignon*

***2ème lot**: Téléviseur de 82 cm*
*M. **MASSACRIER***
à Marcilly le Châtel

***3ème lot**: Repas pour 2 pers au Superflu*
à St Romain le Puy
+ Tableau de MME. GRANGE
*M. **GUILLARME** à Marcilly le Châtel*

***4ème lot**: Tablette Tactile*
*M. **CALLOT** à Marcilly le Châtel*

Un grand MERCI à tous les sponsors qui ont permis la réussite de cet après-midi.

LA CHASSE AUX OEUFS

Elle s'est déroulée le samedi 04 avril. Malgré le temps frais et pluvieux, plus de 90 enfants sont venus chercher les « trésors » cachés sur le sentier, autour du Château de Sainte-Anne.

La récompense : un lot de chocolat de l'atelier « Choc et vous ».

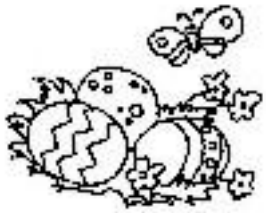

MERCI à Guillaume MOULIN, pour ses bons chocolats, et MERCI à Stéphane MEYER, pour nous avoir ouvert les portes de sa « ferme », à la Volerie du Forez.

RAPPELS :

Le sou des écoles dispose de tables et bancs, ainsi que d'une sono. N'hésitez pas à les retenir… Pour toute réservation, ou renseignements : 04 77 24 30 04

Les tickets de cantine sont en vente au prix de 3 euros, soit à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, soit à la boulangerie, chez Franck et Marion Gaillard.

Comité des fêtes

FETE PATRONALE

Les (11) 17, 18 et 19 JUILLET 2015

Samedi 11 juillet

Comme l'année dernière, le comité des fêtes et les classards vont anticiper certaines tournées des brioches le samedi 11 juillet, afin d'effectuer la distribution des brioches sur la totalité du village sur les 2 week-ends.

Le Programme sera le suivant :

Vendredi 17 juillet

De 18h à 22h distribution des brioches
A partir de 18h00 concours de pétanque (au stade)

Samedi 18 juillet

Sur la journée distribution des brioches
De 14h30 à 17h30 diverses animations « vers la mairie »
A partir de 21h30 « ZUMBA Géante »
Suivie du bal des jeunes (gratuit) avec **HELIOS**

Dimanche 19 juillet

Le matin **:**

A partir de 11h00
Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après-midi
A partir de 11h30
Vin d'honneur offert par la mairie

L'après-midi

A partir de 15h30
Défilé de chars réalisés par différents hameaux
A partir de 17h00
Bal musette avec l'**Orchestre de « Maurice MOINE**

Vers 20h00
Repas Paëlla ou Fourmiflette
Vers 22h00
Feu d'artifice (offert par la mairie)
Suivi du bal des familles (gratuit) avec
L'Orchestre de « Maurice MOINE »

S.C.I Ste Anne
Association ADAMAS

Une nouvelle saison s'est ouverte le dimanche 5 avril 2015 pour la VOLERIE du FOREZ au château Sainte ANNE. Stéphane MEYER avait bien préparé sa petite troupe lors de répétitions sous les vents froids de mars. Il est toujours secondé par Pierre DEGARET, le maître fauconnier fort de sa longue expérience parmi les rapaces, qui maîtrise les évolutions des volatiles rebelles et sait faire profiter le public de ses connaissances en fauconnerie. Les deux compères se sont désormais adjoints LEO un troisième animateur qui joue pour l'heure « l'homme invisible » dans des tours de passe-passe à découvrir. En se déplaçant dans l'enceinte fortifiée on peut se retrouver dans la jungle en compagnie de divers cacatoès, risquer la traversée du tunnel en frémissant pour aboutir dans la tour nord où un petit théâtre offre une deuxième représentation.

Mais ce n'est pas tout chez nos baladins! Il vous faudra découvrir Sainte ANNE hors les murs, franchir la passerelle sans craindre le vertige et admirer le panorama sur la plaine du FOREZ et les monts du LYONNAIS, descendre par un chemin bucolique vers les basses-cours (les Boëles) peuplées d'animaux domestiques divers sans trop s'approcher de Nestor et Scot, lamas affectueux mais volontiers cracheurs.

Le samedi 4 avril, avant les 2 assemblées générales, le parcours ci-dessus a été présenté par MEYER père et fils aux 72 adhérents dont 48 porteurs de parts de la S.C.I., société propriétaire (Gérants : Louis BRUN et Jean Charles RUSSIER) et 24 membres de l'association ADAMAS. Au cours des 2 réunions consacrées aux rapports d'activités et financiers il a été procédé à l'adhésion de 4 nouveaux porteurs de parts par cessions d'anciennes à Cécile WERKOF, Bruno DELAUCHE, Raphaêl RICHARD et Jacques ZANTEDESCHI. Le chantier annuel des compagnons bénévoles a été prévu pour la 2ème partie d'octobre : travaux de maçonnerie et de peinture.

Il est rappelé que l'Association ADAMAS est ouverte à toute personne intéressée à la sauvegarde du site de Ste ANNE, à sa mise en valeur et au soutien de ses exploitants. Présidée par Paul VERDIER, son bureau a été renouvelé.

La Volerie du FOREZ est ouverte dimanche et jours fériés jusqu'au dimanche 27 septembre, sur rendez-vous (téléphone : 04 77 97 59 14) pour les groupes durant cette période. 2 spectacles : un à 14h30 évolution des rapaces et l'autre à 16h30 autour des perroquets. Voir horaires durant vacances scolaires.

Tarif réduit pour les Marcillois : adultes : 6,50 € enfants au-dessus de 3ans : 5 €.

LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

1. Losange Marcillois

Répondre aux questions en ajoutant une lettre au mot précédent pour arriver au mot central (quartier de Marcilly)

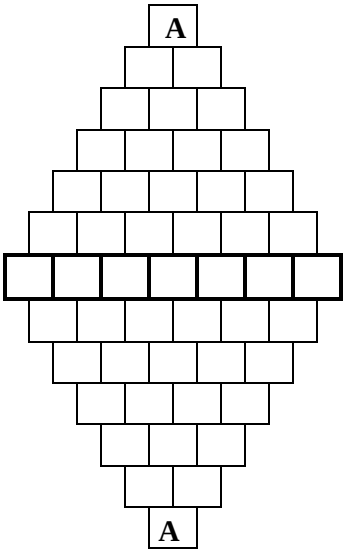

Il donne le ton
Utilisé en cuisine
Voie ferrée
Nez populaire
Supporta
Quartier de Marcilly
Domestique
Résultat
Il peut être Marie
Proclamation officielle
Mot d'enfant

2. A tue-tête

Nina a six ans. Alexie sa sœur aînée est quatre fois plus âgée qu'elle et son frère Arthur a les trois quarts de l'âge de sa grande sœur.
Quels âges auront Nina et Alexie lorsqu'Arthur aura vingt et un ans ?

3. Mot mystère médiéval

En utilisant toutes les lettres des mots ci-dessous, reconstituer deux mots répondant à la définition suivante : « le nôtre en est un » (2 mots)

FACHE + TOURTE

4. Suite logique

Trouver le nombre manquant

308
? ? ?
077

5. Connaître Marcilly

A partir des syllabes inscrites dans les rectangles, reconstituer quatre quartiers « de chez nous » de huit lettres chacun.

BE	RB	UX	UX
NT FO	IN ES	IL JA	ME RL
AU	CO	LE	IE

6. Casse-tête !

La moitié du quart d'un kilogramme vaut-elle le sixième d'une livre et demie ?

7. Remue-méninges !

Avec les lettres de mon nom, je peux écrire celui de ma maison. Je suis un animal, lequel ?

Quelle est la surface où l'on cherche le rayon pour trouver le volume ?

DATES A RETENIR

Du 25 au 30 mai :	Aînés Ruraux Sortie en Italie (les lacs)
Vendredi 29 mai :	Journée Portes ouvertes école 16h – 18h
Samedi 13 juin :	Portes ouvertes sur les stations d'épuration
Lundi 15 juin :	Don du sang
Mardi 16 juin :	Inscriptions Centre de loisirs salle des fêtes 19h
Samedi 20 juin :	Gala de danse 20h salle Guy Poirieux Montbrison
Samedi 11 juillet :	Tournée des brioches
Vendredi 17 juillet :	Concours de pétanque
18 – 19 juillet :	Fête patronale
Mercredi 29 juillet :	Remise des articles « Ecureuil »
Jeudi 30 juillet :	Aînés Ruraux Sortie dans le Jura
V**endredi 11 septembre** :	Fabrication des pâtés aux pommes
	Reprise des répétitions Groupe Vocal
Dimanche 13 septembre :	Marche des vendanges
Vendredi 18 septembre :	Assemblée Générale A.F.R. salle des fêtes
	Inscriptions Modern'Jazz 18h30 salle des fêtes
Jeudi 25 septembre :	Aînés Ruraux Repas grenouilles
Samedi 3 octobre :	Banquet des classes en 5
Lundi 12 octobre :	Don du sang
Dimanche 13 décembre :	Aînés Ruraux Thé dansant Gérard Prat
Jeudi 17 décembre :	Aînés Ruraux Repas de Noël

L'Ecureuil peut être consulté sur le site de Marcilly : www.marcilly-le-chatel.fr

Remise articles « Ecureuil » : ***le 29 juillet 2015*** (impératif) pour distribution début septembre à jean.vernay@wanadoo.fr ou boîte aux lettres 550 route de Ste Anne